

décembre 2007

Contre les franchises médicales, pour l'accès aux soins pour tous, des revendications à porter ensemble !

Nous sommes tous des assurés sociaux, nous sommes tous propriétaires de la Sécu, alors pensons ensemble à son avenir !

FRANCHISES : LA FIN DES PRINCIPES FONDATEURS DE LA SECU ?

Les franchises médicales, qu'est-ce que c'est ? :

50 à 75 euros par an, obligatoirement à la charge des malades, sur les médicaments, les soins et l'hospitalisation, non remboursés par les mutuelles.

D'abord présentées pour combler le déficit de la Sécu, aujourd'hui, proposées pour financer le plan Alzheimer, ces franchises imposées par le gouvernement durant l'été 2007 est un nouveau recul du niveau des remboursements de la Sécurité sociale.

Elles s'ajouteraient au forfait de 18 euros sur les actes supérieurs à 90 euros, à la contribution de 1 euro sur chaque acte médical, aux dépassements d'honoraires qui se généralisent, au déremboursement de nombreux médicaments, au forfait hospitalier qui ne cesse d'augmenter.

**PLUS ON EST MALADE, PLUS ON PAYE
PLUS ON EST PAUVRE, MOINS ON SE SOIGNE
PLUS ON EST RICHE, MIEUX ON SE SOIGNE**

- Appliquer une franchise, c'est faire payer encore et toujours les patients au nom de leur " responsabilisation "
- Appliquer une franchise, c'est aggraver l'accès aux soins pour les plus démunis mais aussi pour des salariés modestes qui ne peuvent se payer une complémentaire
- Appliquer une franchise, c'est rendre impossible, en médecine générale, la pratique du tiers payant
- Appliquer une franchise, c'est pousser un peu plus les patients à renoncer aux soins pour des maladies " bénignes " ou des actes de prévention.

C'est injuste, dangereux, inacceptable !

Parce que - riche ou pauvre, jeune ou vieux - nous devons tous être égaux dans l'accès aux soins, la France a créé la Sécurité sociale en 1945.

Le principe en est simple : chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Ce régime solidaire et universel, nous y tenons !

PREVENTION, FINANCEMENT SOLIDAIRE, CONDITIONS INDISPENSABLES POUR AMELIORER NOTRE SYSTEME DE SANTE

Il faut d'abord améliorer la prévention des maladies. Transformer les conditions de vie, de travail, d'environnement, d'alimentation... autant de pistes pour réduire la venue des maladies, comme le cancer, le diabète, les maladies respiratoires et peut-être même la maladie d'Alzheimer.

Il faut donner aux hôpitaux publics les moyens humains et matériels de fonctionner. Globalement, notre pays n'a jamais été aussi riche. Exigeons un débat sur la part des richesses dévolue à la santé. C'est un choix de Société :

soit, comme l'a fait le gouvernement, multiplier les cadeaux fiscaux aux plus favorisés (les 13 milliards d'euros du « paquet fiscal » voté durant l'été) et les exonérations de cotisations pour les employeurs (23,6 milliards d'euros en 2006). Les salariés, eux, ont vu leurs cotisations sociales passer de 12,8% en 1980 à 21,36% en 2005
soit améliorer une Sécu fondée sur un financement solidaire

o en élargissant l'assiette de son financement à l'ensemble des richesses créées et des revenus financiers

o en remettant fermement en cause les politiques actuelles d'emploi et de salaires, 100 000 emplois créés correspondant à 1 milliard d'euros de recette pour la Sécu.

Là est le cœur du débat !

Ensemble, agissons

Contre les franchises médicales

Pour une meilleure prévention des risques sanitaires

Pour une véritable politique d'éducation à la santé

Pour l'accès au soins pour tous

Pour la refonte du financement de la Sécurité sociale assise sur l'ensemble des richesses créées

Pour le plein emploi et l'augmentation des salaires

**Toutes l'informations sur le site CGT 40,
pas celle de TF1, ou de France 2 (TF1 bis), ni celle de la presse cire pompe, dont la modernité
tend à nous faire croire que modernité rime avec reculs sociaux.
La CGT, ses militants, ses sympatisants sont pour les réformes celles qui renforcent nos acquis,
améliorent nos conditions de travail, de vie, nos droits collectifs.
Alors allez y!!!! cliquer sans modération sur le site : <http://www.tresor.cgt.fr/40/>**

Pour être informer sur les publications faite sur le site CGT sur votre messagerie retourner le coupon ci- dessous à A.PANERI
Trésorerie de Grenade sur l'Adour

Je souhaite être informer des informations CGT,

Je demande mon inscriptions sur la liste de diffusion de la CGT Trésor 40

NOM

PRENOM

lieu de travail

Adresse mail :@cp.finances.gouv.fr

